

HONORAIRES DE L'AGENCE

TVA INCLUSE

MONTANT LA TRANSACTION	LOCAUX A USAGE D'HABITATION OU PROFESSIONNEL	LOCAUX A USAGE COMMERCIAL OU INDUSTRIEL	CESSIONS DE BAIL	TERRAINS A BATIR
Jusqu'à 50.000 €	Forfait de 5.000 €			
De 50.001 € à 150.000 €	9% <i>avec 8.000 € de perception minimum</i>			
De 150.001 € à 250.000 €	7%			
De 250.001 € à 350.000 €	6%			
De 350.001 € à 550.000 €	5%			
De 550.001 € à 700.000 €	4.5 %			
Au-delà	4%			
Tranche unique		12%	12%	12%

(Honoraires à la charge du vendeur, sauf indication contraire sur le mandat de vente)

HONORAIRES DE LOCATION (conformément aux dispositions de la loi ALUR) :

- rédaction des actes : **12 € TTC** le m² à la charge du locataire et **12 € TTC** le m² à la charge du propriétaire
- état des lieux : **3 € TTC** le m² à la charge du locataire et **3 € TTC** le m² à la charge du propriétaire

(TVA en vigueur 20 % incluse)